

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

\*\*\*\*\*

**Présents :** M. HANON, maire-président, MM. GROUSSET, DESPLAT, BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, MM. ARENAS, ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mmes BOUBARNE, LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, MUSEL, MM. BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

**Absents mais ayant donné pouvoir :** Mmes LEMBEZAT (pouvoir à M. DESPLAT), BAYLE-LASSERRE (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), Mmes FOURQUET (pouvoir à Mme LABORDE), DOMBLIDES (pouvoir à M. MELIANDE), M. CONEJERO (pouvoir à Mme MUSEL)

**Secrétaire de séance :** Mme ROUSSET-GOMEZ

---

**23 – 110 - DÉFI ROSE – FIXATION DU TARIF D'INSCRIPTION ET REVERSEMENT AU COMITE DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

**Rapport présenté par Madame BOUBARNE, conseillère municipale :**

La commune poursuit ses actions de prévention en matière de santé publique : sensibilisation au mésusage des écrans, parcours du cœur et actions de prévention des cancers.

A ce titre, des actions de sensibilisation ont été menées en partenariat avec la CPAM, la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé), le Comité départemental des Pyrénées-Atlantiques de la Ligue contre le cancer et l'hôpital d'Orthez.

Dans le cadre d'Octobre rose, au-delà des actions partenariales menées avec les associations volontaires du territoire, la commune va reconduire un défi sportif en équipe le 28 octobre prochain.

Ce défi rose réunira 40 équipes de 3 personnes qui participeront à une série d'épreuves sportives.

Il est proposé au Conseil municipal de fixer le tarif d'inscription individuel à 7 € (soit 21 € par équipe engagée) et de reverser les recettes encaissées au Comité départemental des Pyrénées-Atlantiques de la Ligue contre le cancer.

Afin d'encadrer le partenariat avec le Comité départemental des Pyrénées-Atlantiques de la Ligue contre le cancer, il est proposé de signer une convention rappelant les engagements de chaque partie conformément au document annexé.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :**

- fixe le tarif d'inscription individuel à 7 € (21 € par équipe),
- décide de reverser la recette issue des inscriptions au Comité départemental des Pyrénées-Atlantiques de la Ligue contre le cancer
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec ledit Comité.

Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le

ID : 064-216404301-20230926-23DEL110-DE



**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 26 septembre 2023  
Et tous les membres présents ont signé  
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,  
Emmanuel HANON**

**Publiée le**

